

Édito

L'assemblée générale ordinaire de notre Association Traits d'Union s'est déroulée au Bol vert ce jeudi 27 juin après-midi.

C'est un moment important dans la vie d'une association, l'occasion de présenter des rapports d'activités, financiers de l'exercice écoulé mais aussi de développer les projets en cours avec les jalons nécessaires qui nous aideront à tracer notre route durant l'année à venir.

Depuis près de cent ans, nos statuts clament haut et fort les valeurs d'une association au service de tous ceux qui se trouvent en situation de fragilité, de vulnérabilité. Ils nous disent également comment nous devons fonctionner.

Le conseil d'administration qui se réunit plusieurs fois par an, est composé de membres élus par l'assemblée générale, reconnus pour leurs compétences, leur expérience, leurs qualités personnelles. Conformément à l'article 7, deux membres représentants du personnel, cadre et non cadre, participent aux réunions de l'assemblée générale et du conseil d'administration et sont associés à toutes nos analyses et réflexions. Des administrateurs « délégués » sont présents au sein de nos différents pôles afin d'en mieux comprendre le fonctionnement, les actions en cours et d'être à l'écoute des demandes. Véritables ambassadeurs, ils assurent un indispensable relais avec le conseil d'administration, le bureau et la direction générale. Le conseil d'administration a enfin au fil des années constitué des commissions thématiques visant à affiner les projets et ainsi améliorer le bon fonctionnement de l'Association.

La commission patrimoine et grands travaux se penche sur la gestion de notre centaine de bâtiments : elle est en ce moment très concernée par l'important projet de rénovation des bâtiments commerciaux de la Ferme du Pont de Sains et la restructuration de l'outil de production du Maroilles bio et des flamiches : celui-ci a été validé par le conseil d'administration du 24 janvier 2019 et le permis de construire a été accordé le 11 mai dernier.

Il y a également la commission transport, la commission locale de concertation et de sécurité de la carrière toute proche, la commission blanchisserie qui a participé au développement d'un nouvel outil performant, et enfin la commission bien manger qui va se pencher sur les services de notre cuisine centrale désormais organisée en atelier, sur la qualité des aliments, leur préparation, leurs valeurs nutritionnelles avec tous les acteurs d'un important dispositif.

Les objectifs de notre Association ont toujours été d'améliorer le milieu de vie de nos usagers et de ceux et celles qui les encadrent : la solidarité est indispensable.

Nous en sommes bien conscients.

Le Président
Bernard Collin



Monsieur Dusart, vice-président en charge de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse au Conseil Départemental du Nord, a visité l'association ce lundi 13 mai, accompagné du président, du bureau, du directeur général et de la directrice du Pôle Enfance Famille.

**13 MAI 2019 : visite de
monsieur Yves Dusart**



Le Conseil Départemental du Nord est le financeur du Pôle Enfance Famille et du Centre d'Habitat du Pôle Médico-Social Adulte. Monsieur Yves Dusart et Madame Geneviève Mannarino sont les conseillers départementaux du canton Valenciennes/St Saulve depuis 2015. Monsieur Dusart a été récemment élu vice-président en charge de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse. Sa consœur, vice-présidente en charge de l'Autonomie.

Dans le cadre de leurs prérogatives, ces deux élus agissent sur l'ensemble du Département du Nord et ont un discours qui va dans le même sens : moins de placements, plus d'accompagnement de la personne, plus d'externalisation des soins et des prises en charge. Monsieur Dusart avait annoncé sa venue le lundi 13 mai. Le président, le bureau, le directeur général et la directrice du Pôle Enfance Famille ont passé 3 heures avec lui.



Le programme a commencé par la visite des groupes Gazous-gazelles et des Sylphides. Le vice-président a été très sensible au cadre de vie des enfants et des adolescentes.

Il se dégage de ces lieux d'hébergement un climat chaleureux, sécurisant, adapté aux âges des jeunes résidents. Il a pu dialoguer avec les chefs de service, les éducatrices et maîtresses de maison sur la prise en charge des enfants, les problématiques familiales, les types de placement, le quotidien des usagers, les activités proposées, les relations parentales.

Dans une période de négociations du nouveau CPOM (2019-2021), toujours difficiles compte-tenu des contraintes budgétaires imposées aux établissements, il était important d'exposer à monsieur Dusart les perspectives de développement des services, les besoins du territoire, les perspectives de l'association. Monsieur Amand s'y est employé avec détermination. Il n'a pas manqué d'insister sur les difficultés sociales et les manques du secteur, les projets à envisager dans l'intervention à domicile, notamment dans le secteur d'Aulnoye-Aymeries.

La visite s'est poursuivie à Fourmies dans les locaux du service de L'IEAD-R (intervention éducative à domicile renforcée). Le chef de service a présenté l'équipe pluridisciplinaire, son travail au quotidien, les interventions, les permanences et l'évolution du service depuis sa création : SAAMAD en 2012 avec une capacité d'accueil de 24 places, le service à vu son effectif monter en charge progressivement. Cette capacité d'accueil est passée à 37 places en septembre 2016 et 60 places à compter de janvier 2018. Parallèlement à cette évolution, le service s'est transformé en IEAD puis en IEAD-R (Intervention Éducative à Domicile-Renforcée).

L'extension du service IEAD-R s'est opérée lors de la restructuration de la MECS ; la capacité d'accueil de la MECS s'est alors réajustée à 106 places en 2018, pour 116 en 2016.

Les origines géographiques des jeunes, la durée de la prise en charge, l'origine de la demande d'intervention, les âges, les orientations à la fin des prises en charge, le nombre de retours en famille et le souhait de créer un suivi renforcé après la sortie ont vraiment intéressé notre visiteur.

Il s'est montré très attentif, très à l'écoute, bien conscient des difficultés rencontrées et des changements réalisés.

Notre expérience, nos compétences, les projets présentés et ceux à venir ont trouvé chez lui un écho favorable.

Avant de conclure cette visite, Monsieur Dusart nous a informé qu'il allait proposer à Monsieur Lecerf, président du Conseil départemental, de décentraliser une réunion plénière du conseil au château de la Huda. Le président Bernard Collin a manifesté le plaisir que nous aurions à les accueillir.



Le groupe devant la maison de la parentalité, lieu de médiation du Pôle Enfance et Famille

**Françoise Mamé,
Vice-Présidente**



Le billet d'humeur



Parfois, le sourire est le meilleur moyen de contribuer à un monde meilleur

Citation du musicien José Luis Cortés

Comme évoqué dans l'édito de notre Président, l'assemblée générale de l'association nous amène à « jeter un œil dans le rétroviseur » de l'année précédente. C'est également à la suite des assemblées des 3 pôles, l'occasion de mesurer la complexité de l'acte éducatif et d'entrevoir la réalité de notre travail au quotidien.

Les fêtes de fin d'année, les activités sportives - comme le cross du « Château de la Huda » - sont également l'occasion de renouer avec notre histoire et de mesurer l'importance des synergies internes (pôles, unité d'enseignement...) qui nous permettent d'offrir un cadre épanouissant aux enfants et adultes pour lesquels vous œuvrez chaque jour.

Qu'il me soit donné ici dans ce billet d'humeur de vous dire à quel point ces « sourires du quotidien » sont autant de motivation personnelle pour, à votre service, vous être utile.

Dans mon précédent billet d'humeur, j'évoquais un contexte financier contraint. Les nombreux échanges avec notre financeur qu'est le Département se poursuivent au-delà de la période estivale, c'est dire l'âpreté des échanges. Rendez-vous est donc pris à la rentrée pour la poursuite des négociations où j'aurais à cœur de défendre les intérêts des personnes qui comptent sur nous pour les accompagner quotidiennement.

D'ici là, je vous souhaite une agréable période estivale où chacun d'entre nous pourra tour à tour se reposer : bonnes vacances !

Brice AMAND,
Directeur Général

ZOOM sur les actualités RH

C'est au cours du second trimestre que nous faisons le point sur nos indicateurs sociaux.

Au 31 décembre 2018, l'association comptait 399 salariés dont 342 en CDI et 178 Travailleurs d'ESAT. Au total, nous étions 577 au sein de l'association dont 239 hommes et 338 femmes.

En 2018, nous avons accueilli 22 CDI et 21 salariés ont quitté l'association. Nous avons également embauché pour divers motifs liés notamment au remplacement ou à la saisonnalité de certaines activités plus de 270 CDD.

Concernant la répartition du temps de travail, nous constatons que 65% des salariés sont à temps complet.

Ensuite, nous avons travaillé sur la mise en place des entretiens professionnels qui permettront à chacun, dès septembre 2019, d'avoir un échange constructif avec son responsable autour de ses projets professionnels et ses souhaits d'orientation à plus au moins long terme. Nous mettons à jour également les fiches de postes de l'ensemble du personnel afin d'harmoniser les différentes fonctions et de créer du lien entre les différents pôles d'activités.

Comme vous le savez, l'organisation actuelle CE, DP, CHSCT, RPRP n'existera plus en tant que telle mais les missions et les rôles seront conservés. Le CSE aura des membres élus titulaires et suppléants qui se répartiront les missions selon leurs sensibilités.

Le CSE est un partenaire important pour l'employeur. Il a pour rôle d'exprimer les réclamations collectives et veiller à la prise en compte des intérêts des salariés dans les décisions organisationnelles, économiques, juridiques, techniques mais également de promouvoir la santé, la sécurité sur le lieu de travail.

Le CSE est aussi garant des activités sociales et culturelles destinées aux salariés. Il est important que chaque pôle soit représenté et que chaque élu puisse s'investir pleinement dans ses missions.

Le service RH vous souhaite un agréable été et reste disponible pendant toute cette période !



Mélanie Delattre,
Directrice des Ressources Humaines

Assemblée Générale de l'Association L'année 2018 : dans une démarche d'amélioration continue.

L'Association Traits d'Union a réuni ses adhérents en assemblée générale annuelle le 27 juin 2019. À cette occasion, le président Bernard Collin et le directeur général Brice Amand ont présenté les quelques points forts de l'année écoulée et ses orientations.



Brice Amand, Directeur Général et Bernard Collin, Président, ouvrent l'assemblée dans la salle de conférence du Bol Vert.

Dans son rapport moral, Bernard Collin remercie les administrateurs, les administrateur-délégués, le directeur général, les directrices de pôle, les services techniques et l'ensemble du personnel. Il souligne que la qualité des missions de chacun a été préservée malgré les réductions de moyens et les négociations difficiles. Conscient des efforts demandés, il constate qu'il faut tendre à faire aussi bien avec moins de financement. Le président recense les différentes rencontres avec les élus locaux, les représentants de l'État, de nos financeurs, du Conseil Départemental, les entrepreneurs locaux qui nous versent les taxes d'apprentissage. Il insiste sur l'importance du partenariat dans le territoire, la participation à des commissions départementales : à l'URIOPSS, au COTESS, à la journée de la ruralité, aux 40 ans de l'ADAR...

Il souligne les temps forts de l'année écoulée : la cérémonie émouvante des vœux après le décès de maître Derouvroy, l'inauguration des bâtiments rénovés du SESSAD et des serres de l'IME section professionnelle de Fourmies. Il salue la mémoire de Dominique Colas, ancien administrateur très motivé par nos valeurs et la candidature de son épouse Marie-Danielle en tant que membre adhérente et celle de Joël Danloux comme nouvel administrateur. Les compétences professionnelles de ce dernier seront

*Après les présentations
chiffrées de Mélanie
Delattre, Directrice des
Ressources Humaines
et de Régine Mercier,
Directrice Administrative
et Financière, Jean-Yves
Charbonnier, trésorier de
l'association, conclut le
rapport de gestion 2018.*





précieuses à l'Association et il fera partie de la commission de concertation de la carrière de Glageon.

Encouragées par le bureau, les commissions poursuivent leurs travaux. La commission patrimoine et grands travaux avec le grand projet de rénovation des bâtiments commerciaux de l'ESAT, et la construction de la nouvelle fromagerie avec le bureau d'étude CREACEPT en y ajoutant l'accès au bâtiment, les projets économie d'énergie et l'assainissement.

Un moment important dans la vie de l'association : les votes de renouvellement de mandats et du nouvel administrateur suivent les rapports de l'année écoulée.

Le Président a également évoqué :

- L'atelier blanchisserie complètement rénové et transformé en atelier d'ESAT : une transformation de qualité pour les usagers et les salariés.

- La commission bien manger pour comprendre le fonctionnement, la conception des repas, la qualité des aliments, le gaspillage pour améliorer le cadre de vie des usagers à budget constant

- Dernier-né et à suivre dans son développement, l'atelier de maintenance et d'hygiène des locaux.

Il conclut son rapport en constatant que la demande sociale est encore en progression que la négociation du deuxième CPOM est difficile. Mais que

nous devons continuer à œuvrer pour la santé et le bien-être des usagers et des salariés.

Joël Danloux, entouré de Brice Amand et de Bernard Collin, devient nouvel administrateur de l'Association.

Dans ses réflexions, le directeur général met l'accent sur 4 points saillants :

- fin du premier CPOM du conseil départemental du Nord. Nos engagements ont été tenus. Nous avons dû modifier notre cœur de métier avec davantage de prise en charge hors-les-murs,
- nous nous sommes engagés dans une transformation de l'offre de service dans les secteurs enfance et les personnes handicapées adultes.
- l'exercice budgétaire a été maîtrisé,
- la politique d'investissement soutenue avec les résultats à la clé.



Monsieur Amand remercie l'ensemble des collaborateurs.

Puis le directeur général entre dans le détail de son rapport d'activité pôle par pôle, avec une focale sur le travail de la rénovation de la loi 2002-2, le projet personnalisé, la remédiation scolaire et le travail de fond sur l'évolution des pratiques professionnelles.

Pour le directeur général il est important de s'inscrire vers l'avenir. La réactivité des équipes pour préserver de nouveaux projets dans de nouveaux dispositifs est capitale.



Une collation, préparée par l'équipe hôtelière de l'ESAT, clôture l'événement. Ce moment informel durant lequel les membres adhérents, les administrateurs et les salariés se retrouvent, permet de partager un temps de convivialité.

Assemblées du person

Comme chaque année fin mai, les pôles d'accueil et d'accompagnement sociaux et médico-sociaux assemblés du personnel. Occasion de présenter ici, de manière succincte, selon les choix propres

PMSE

Dans son propos introductif, Marie Christine Eneau, directrice du PMSE, rappelle les objectifs assignés à l'assemblée du personnel, à savoir la poursuite de la présentation des activités des établissements et services du Pôle, les articulations du Plan d'action gouvernemental, le Schéma régional, et le prochain CPOM, et enfin donner les perspectives de travail pour l'année à venir.

Sur les taux d'activités, l'IME de Trélon réalise un taux d'occupation supérieur à celui inscrit dans le CPOM 2016-2020 (92%), bien que le semi-internat ait dû décompter les jours fériés inclus dans la période d'ouverture, les journées vigilance orange intempéries et trois mois d'hospitalisation d'un enfant. De son côté l'Internat de semaine termine avec un taux de présence toujours élevé. L'IME-Pro affiche un taux de 94,06%.

Les SESSAD d'Avesnelles et de Fourmies ont réalisé respectivement un taux d'occupation de 96% et 99%.

Parmi les activités marquantes en direction des jeunes accueillis et dont les objectifs et les modalités de mise en œuvre furent développés à travers la présentation vivante qu'en ont faite à tour de rôle les chefs de service Emmanuel Degon, Bernadette Leduc, Logan Palmiste et Jérôme Pellez, on retiendra respectivement pour l'IME de Trélon : activité cirque, équitation adaptée, film LégoBrick, Story-board, vie affective et handicap. Pour l'IME-Pro de Fourmies : inclusion scolaire, chantier d'insertion, veille dispositifs insertion, le séjour, création atelier musical, le mini festival de juillet. Et pour les SESSAD : la thérapie avec le cheval proposé à des enfants présentant des difficultés psychologiques, l'activité théâtre en collaboration avec l'association « Les Avesnoiseries », « Acteurs... à plus d'un titre » en partenariat avec l'association LADAPT... Pour l'IME-Pro : inclusion scolaire, chantier d'insertion, veille dispositifs insertion, le séjour, création atelier musical, le mini festival de juillet... Cet aperçu n'épuise bien sûr pas la richesse des actions réalisées qui dénotent d'un réel dynamisme sur l'ensemble du pôle et de la recherche constante des professionnels de se renouveler

Concernant la formation professionnelle, 16 formations, soit 2915 heures, ont été réalisées en direction de 86 salariés. Dans le domaine des travaux et entretien, on notera pour l'IME-Pro la rénovation-créeation de l'atelier horticulture et polyvalence, celle des locaux du SESSAD de Fourmies qui ont été inaugurés ; la salle informatique de l'IME à Trélon achevée en 2018 ; les travaux « Accessibilité pour tous » dont le calendrier a été respecté.

L'assemblée se termine par l'axe « perspectives ». La directrice du pôle souligne le cadrage des politiques publiques dans lesquelles s'inscrit le travail des équipes du PMSE : orientation gouvernementale dans le domaine du médico-social, en particulier de l'autisme, schéma régional de santé et CPOM. Ces différents instruments ont permis l'élaboration de 10 fiches action dans le CPOM 2021-2025. Parmi elles nous retiendrons : la Réponse accompagnée pour tous (RAPT) ; la soutenance et l'accompagnement des aidants et la promotion de l'approche par les pairs (pair-aidance) ; l'amélioration de l'accès au repérage et au dépistage dans un objectif d'accompagnement précoce des enfants présentant un risque de handicap.

La conclusion de cet ensemble se résume en ces termes : « chacun est insuffisant mais indispensable ». Ce qui implique encore plus de partenariats et d'actions collaboratives entre tous les acteurs du territoire pour un objectif commun, à savoir une société plus inclusive, objectif autour duquel nous avons et aurons notre rôle à jouer. Brice Amand, directeur général de l'association conclut l'assemblée en joignant ses remerciements aux équipes du PMSE, à ceux de la directrice du pôle.



Marie-Christine Eneau, directrice du PMSE
devant les intervenants de l'assemblée

PEF

L'année 2018 marque la dernière année de moyens 2016. 2018 signé avec pôle Enfance Famille, malgré les fortes pluriannuel d'objectifs et de moyens avec résultat permis par une gestion rigoureuse du personnel.

Le Pôle Enfance Famille continue à répondre essentiellement aux besoins du territoire, un travail régulier avec la Direction Territoriale d'Action Sociale d'Avesnes-sur-Helpe permet une fluidité et un réajustement régulier de nos activités.

Pour 2018, La Maison d'Enfants à Caractère Social marque un léger déficit de journées qui reste bien en deçà de celui accepté par le Conseil départemental. Le service d'intervention éducative à domicile renforcée reste sur un déficit de journées. Ce déficit n'est en rien 2018 mais à un manque de saisine du dispositif l'Aide sociale à l'Enfance, ce qui n'est plus le

Cette année la focale est mise sur le projet gatoire de la loi 2002-2. Le projet personnalisé sur la durée de son placement. Véritable outil la vie de l'usager dans les domaines psychomédicaux, scolaires... Le projet personnalisé de construire un projet d'avenir pour l'enfant, administratives et les besoins intrinsèques de tique.

Les objectifs du projet personnalisé sont situation de l'enfant, du travail d'observation travail en partenariat. Toute cette clinique l'individuel et le collectif qui caractérise notre une résonance sociétale qui pose la question attentes des jeunes accueillis, tout en soutenu commun ?

En ce qui concerne le service IEAD-R l'outil développé par les services du Conseil Départemental avec la famille, le mineur, le service IEAD-R et

Lors de cette assemblée, nous avons présenté posées aux usagers, ainsi que l'ensemble des la réalisation du projet personnalisé. Le service d'actions menées dans le cadre du projet



Une présentation sous l'angle du projet
personnalisé des enfants accueillis et dans la
perspective du CPOM de 2^{ème} génération



nel des pôles d'activité

regroupant les différents établissements et services selon les secteurs de rattachement, ont tenu leurs à chaque pôle, le bilan de leurs activités et leurs prochaines perspectives .

née du contrat pluriannuel d'objectifs le Conseil départemental du Nord. Le coupes budgétaires, termine ce contrat un résultat global financier équilibré ; reuse et avec efforts collectifs de l'en-



Michèle Berger, directrice du PEF

du au service, opérationnel depuis janvier sitif par les services départementaux de cas en 2019.

personnalisé, outil incontournable et obli- lisé accompagne l'enfant ou l'adolescent de « navigation », il balaie l'ensemble de logiques, sociaux familiaux, éducatifs, permet, grâce aux différentes médiations, en cohérence avec les exigences légales, l'enfant et de l'évolution de sa probléma-

révisables, eu égard à l'évolution de la réalisé par les équipes éducatives et du éducative s'inscrit dans l'articulation entre établissement mais plus largement prend des modalités de réponse aux besoins et nant celle du vivre ensemble et du monde

qui prévaut est le projet pour l'enfant dé- mental.Ce projet, est travaillé directement les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

l'ensemble des médiations et activités pro- partenaires concourant à l'élaboration et vice IEADR a témoigné de deux situations pour l'enfant, témoignages émouvants et révélateurs de la complexité des problé- matiques rencontrées.

Par ailleurs, le Pôle Enfance famille conti- nue le travail entamé sur la réactualisation des outils de la loi 2002-2 relatifs aux droits des usagers.

Pour conclure, Brice Amand, directeur gé- néral, insiste sur les enjeux du CPOM 2^{ème} génération pour lequel plusieurs projets ont été présentés au Conseil Départemen- tal.

PMSA

Le 24 juin s'est tenue l'Assemblée du personnel du PMSA. Cette année, l'équipe de direction a décidé de laisser la place qu'il convient aux personnes accompa- gnées, afin que chacun puisse appréhender les profils multiples des personnes, la complexité du travail au quotidien, la nécessité d'être vigilants et d'adapter nos pratiques, voire nos organisations.

Un virage inclusif ?

Question en toile de fond, ou com- ment notre association remplit- elle sa mission médico sociale en répondant justement aux besoins des personnes dans un contexte financier et politique tendu.

Dans un premier temps, Nathalie Gyomlai a présenté la situation fi- nancière du pôle qui est rassurante, malgré les CPOM avec l'ARS pour l'ESAT et surtout avec le Conseil départemental du Nord pour les établissements et services sous son contrôle. Ces 3 dernières années, nous avons été contraints de restructurer l'offre de services au Centre d'Habitat / SAVS. Si les baisses budgétaires compliquent notre quoti- dien, il faut maintenir la qualité des prestations et protéger les emplois mais c'est aussi une opportunité pour adapter nos prestations au plus près des besoins : vers plus d'inclusion, en fonction des Projets et des Parcours qui peuvent comporter des détours.

Laurence Guislain et Laurence Cox ont présenté ces changements et introduit des témoi- gnages précieux, parfois poignants. Marine Lefebvre a clairement décrit ses projets vers toujours plus d'autonomie vers le milieu ordinaire.

Nous étions ravis d'accueillir Carole Derambure, Suzanne Antoine, Jean Albert Debieve, Jules Lengrand et Thierry Stamanne accompagnés par le SAVS qui se sont exprimées en direct. Un Grand merci à eux !

Pour l'ESAT, nous avons fait un focus sur les nouveautés, même si tous les ateliers mérite- raient notre attention. Alain Fredonnet a présenté le développement de la cuisine centrale avec la création de l'atelier dit « hors les murs », le self de l'entreprise de Momignies et le marché obtenu auprès de l'Association AFG Autisme à Fourmies.Saluons le travail remar- quable de l'équipe pour ce déploiement réussi tout en maintenant l'excellence du respect des protocoles et règles sanitaires, qui nous permettent de garantir la qualité et la sécurité des repas, la dernière inspection surprise de la DDPP en février 2019 nous a attribué la meilleure note. Ensuite, Alain Fredonnet a présenté la Blanchisserie, devenue atelier d'ESAT officiellement au 1er janvier 2019 après des mois, voire des années de travail de réflexions, de préparations, de rénovation.



Les évolutions de l'offre de service présentées par une série de témoignages précieux, parfois poignants

fait, sa dynamique d'adaptation aux besoins vers toujours plus d'inclusion tout en étant repéré par nos financeurs et sur le territoire comme un véritable acteur dynamique et pro- actif.



Nathalie Gyomlai, directrice du PMSA, au centre de l'équipe des cadres du pôle

Avant de conclure, un rappel a été fait sur les missions du 2SFI, les prestations en milieu ordinaire se développent, il est important de confirmer cette tendance.

Touchés par le témoignage de Monsieur Souterelle, nous tenions à reprendre son lapsus si chargé de sens : « au virage, tu tournes tout droit ». En effet notre Pôle ne subit pas de virage inclusif, il continue, comme l'Association l'a toujours

Les élections professionnelles

Les négociations pour la nouvelle organisation des représentants du personnel ont démarré dès le mois de novembre 2018. L'objectif était de négocier un système différent de ce qui était prévu par les ordonnances Macron du 22 septembre 2017 afin d'enrichir la représentativité du CSE en matière de santé sécurité et de représentation d'élus de proximité des différents pôles.

Les négociations n'ont finalement pas abouti avec le syndicat majoritaire associatif, la mise en place du CSE sera donc strictement encadrée par ce que la loi a prévu. A savoir, un CSE avec **11 élus titulaires** pour l'ensemble de l'association (quelque soit le pôle représenté) et 11 élus suppléants qui ne participeront pas aux réunions mensuelles sauf si un titulaire est absent. Les heures de réunion et de délégation sont également déterminées par les textes.

Parmi les élus, 3 se réuniront en commission pour la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Concernant les modalités relatives aux élections nous avons convenus les éléments suivants : **2 collèges dont 1 collège Non Cadre avec 10 titulaires et 10 suppléants et 1 collège Cadre avec 1 titulaire et 1 suppléant.**

Le vote se fera uniquement sur le site de Trélon, au siège social. Chaque salarié devra se déplacer pour venir au bureau de vote. Seuls les salariés qui feront une demande écrite et justifiée pourront voter par correspondance.

Les listes des candidats et des électeurs seront affichées au sein de chaque direction de pôle.

Les élections se déroulent en deux temps :

- **1^{er} tour le mardi 26 novembre 2019 de 8h30 à 16h30**
- **2nd tour le mardi 10 décembre 2019 de 8h30 à 16h30**

Au 1^{er} tour, seules les organisations syndicales peuvent présenter leurs listes de candidats. Par ailleurs depuis le 1^{er} janvier 2017, les listes de candidats doivent être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes inscrits sur les listes électorales.

Par exemple, pour les 10 sièges à pourvoir pour les listes non cadre, il faudra 7 femmes et 3 hommes.

Pour être élu au premier tour, le quorum doit être atteint pour chaque collège.

Par exemple, si nous avons 300 électeurs, il nous faut 151 votes valables (hors nuls et blancs) pour attribuer les sièges aux candidats des listes syndicales.

Le 2nd tour est organisé si le nombre d'électeurs exprimant un vote valable n'est pas au moins égal à la moitié des électeurs inscrits (le quorum n'est pas atteint) ou si l'ensemble des sièges n'est pas pourvu.

Lors de ce tour, les candidats sans étiquette syndicale, peuvent se présenter librement en tant que titulaire ou suppléant. Les organisations syndicales peuvent y inscrire leurs candidats.

Le quorum n'est alors pas nécessaire, les sièges seront attribués selon les procédures électorales définies.



Événement

Le don des Tricoteuses Solidaires

Depuis 2009, Les Fourmisiennes du Tricot Solidaire se réunissent pour la bonne cause, chaque semaine, à la maison des associations de leur commune. Après avoir conçu la plus longue écharpe du monde (70 kilomètres de long), reconvertie en couvertures et en poufs, au profit des maisons de retraites de la communauté Emmaüs, du Téléthon ou des Restos du cœur, les tricoteuses solidaires de Fourmies n'ont pas, pour autant, rangé leurs aiguilles.

Elles ont continué la vente de leurs créations en laine et leur aide financière aux diverses causes associatives. C'est ainsi que dernièrement Les Tricoteuses solidaires ont fait le choix d'un don à l'association Traits d'Union. Cette association, créée en 1922 et reconnue d'utilité publique en 1934, accueille et accompagne des enfants, des adolescents et des adultes dans des établissements et services diversifiés et adaptés aux situations qu'ils rencontrent.

A cet effet, une cérémonie de remise d'un chèque de 500€ a été organisée mercredi 3 avril par l'association donatrice et l'association bénéficiaire.



Bernard Collin, président de l'Association Traits d'Union reçoit le don des mains de Sylviane Bodchon, présidente de l'association « Les Fourmisiennes du Tricot Solidaire »



A cette occasion, Bernard Collin, Président de l'Association Traits d'Union a vivement remercié Sylviane Bodchon, de l'initiative de l'association qu'elle préside. Il a tenu à saluer les actions concrètes de solidarité menées localement par Les Fourmisiennes du Tricot Solidaire.

De son côté, Brice Amand, Directeur Général de l'Association Traits d'Union, souligne que ce don est loin d'être symbolique dans un contexte où les financements publics sont de plus en plus tendus. Aussi ce chèque viendra renforcer les activités éducatives de la Maison d'enfants à caractère social de Trélon et Fourmies.



Événement

Reprise du cross « de la Huda » : tout le monde est gagnant !

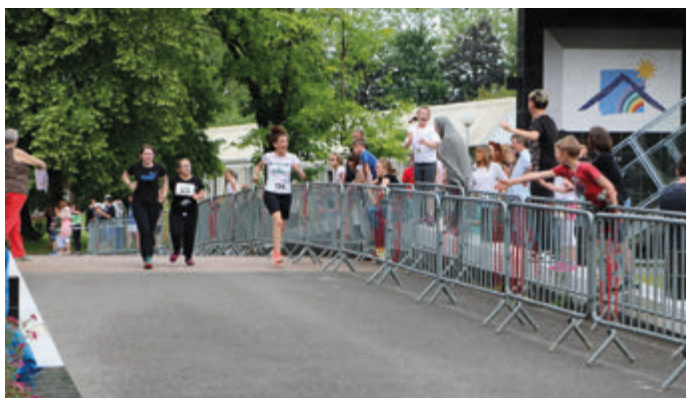
Ce matin du 19 juin 2019, les sourires sont sur tous les visages et les numéros fièrement affichés sur les maillots des participants. De 10h30 à 16h30, les départs et les arrivées s'enchaînent, les récompenses font briller les yeux des coureurs.



Cet événement, créé en 1981 était en pause depuis 5 ans. Il s'agit d'une reprise qui s'inscrit dans la tradition associative de santé et de culture physique. Comme à sa création, la participation est réservée cette année aux enfants, adolescents et adultes accueillis ainsi qu'aux salariés de l'association. L'an prochain, elle sera ouverte à nouveau aux partenaires, établissements spécialisés et scolaires.

Le tour d'un kilomètre est entièrement tracé sur le site. Après avoir terminé son parcours, chaque participant reçoit une médaille. Les quatre premiers reçoivent une coupe des mains de la direction et des membres de l'association. De son côté, l'équipe d'organisation est clairement récompensée par la participation, l'esprit sportif et la joie que chacun a exprimée.

Rendez-vous est pris en juin 2020 !



L'autre diversité des métiers

En se développant fortement depuis notamment les lois de 1975, 2002, 2005 et 2009 (loi HPST) les métiers exercés dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux se sont diversifiés dans les différents domaines de l'accueil et de l'accompagnement. Nous poursuivons notre tour d'horizon des métiers qui contribuent, au sein de l'association, à la qualité des services offerts aux personnes accueillies et à leurs familles.

Dans ce numéro de Trait d'Union, la focale est mise sur les secteurs médical, paramédical, psychologie, art-thérapie, médiation familiale et assistance de service social. Il va sans dire que cette présentation succincte ne rend pas compte de la multiplicité des activités de ces divers métiers, au regard de leur domaine d'intervention et de leur implication dans les projets institutionnels.

Secteur médical

Dans ce secteur deux métiers sont exercés dans l'association : médecin généraliste et psychiatre.

Le médecin

Il diagnostique, prévient et soigne les affections médicales ou chirurgicales de l'enfant, de l'adolescent au sein des établissements et services du PMSE et du PEF. Il définit ainsi l'organisation générale des soins dans l'établissement. Il organise et coordonne, en lien avec l'infirmière, la prise en charge médicale et paramédicale la plus adaptée pour les personnes accueillies. Il assure légalement la liaison avec les interlocuteurs médicaux extérieurs.

Le psychiatre

Au sein de l'IME-Pro de Fourmies, il apporte un éclairage sur certaines symptomatologies et pathologies. Il établit les diagnostics médicaux, les indications thérapeutiques et met en place les traitements médicamenteux les plus appropriés aux adolescents et jeunes adultes accueillis. Il contribue, par ailleurs, à la réflexion clinique des professionnels.

Secteur paramédical

Sans être médecins, les professionnels paramédicaux dépistent des problèmes de santé, contribuent aux soins et à l'amélioration des conditions de vie des personnes accueillies.

Les infirmières

Dans l'ensemble des pôles d'activité de l'association, l'infirmière organise et dispense des soins de sa propre initiative (soins d'entretien), ou sur prescription médicale. Elle a un rôle de prévention, d'éducation, d'hygiène et de santé. Selon les lieux d'activité, elle gère, en lien avec le médecin, le dossier de la personne accueillie, participe à l'élaboration de protocoles et procédures de soins. Elle assure la liaison les interlocuteurs médicaux et les structures de soins extérieurs.

L'aide-soignante

Elle est l'assistante de l'infirmière au sein du PEF. Elle a un rôle privilégié auprès des enfants, en assurant leur bien-être physique et moral. Elle les accueille à leur entrée et les aide à leur installation, à leur toilette, à la prise des repas, à l'habillement. Elle les aide dans leurs soins quotidiens (prise de température, aide à la prise médicamenteuse, pansements, transmission des observations...). Contrairement à l'infirmière, elle n'a pas le droit de donner des médicaments.

Les psychologues

Ils contribuent notamment au diagnostic, à l'évaluation, au soutien et à l'aide psychologique des enfants, adolescents et adultes en difficultés. Ils centrent leurs actions sur les personnes ou les groupes sur un plan individuel ou collectif, en s'attachant à promouvoir l'autonomie, l'intégration sociale et le maintien ou la restauration des liens familiaux et sociaux. Ils collaborent aux projets psycho-socio-éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques et sociaux selon les lieux d'exercice.

L'art-thérapeute

Elle s'adresse aux jeunes souffrant de troubles de l'expression, de la communication ou de la relation. Elle exploite le pouvoir et les effets d'une technique qui repose sur la relation avec l'enfant par l'interface de l'art dans une visée thérapeutique. Son objectif général est l'exploitation du potentiel artistique afin de stimuler l'affirmation de sa personnalité, d'exprimer des émotions, d'apprendre à se concentrer, de prendre confiance en soi, de se découvrir des compétences et de s'inscrire dans un projet.

Les psychomotriciens

Ils réalisent, dans le cadre de projets individualisés ou de groupe, des soins et des activités de rééducation et de stimulation sensorielle auprès d'une personne présentant des troubles neuromoteurs et psychomoteurs qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic et au traitement. Pour mieux maîtriser son corps et réguler ses comportements afin de résoudre, dépasser ses difficultés psychologiques vécues et exprimées de façon corporelle.

Les orthophonistes

Elles élaborent un diagnostic, préviennent, évaluent et prennent en charge des enfants et des adolescents susceptibles de présenter des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, et des autres activités cognitives, et des fonctions oro-myo-faciales. Elles conçoivent et mettent en oeuvre des programmes de rééducation, en dispensant notamment, par l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale.

Les assistantes sociales

Elles établissent des diagnostics sociaux, assurent l'évaluation des besoins des personnes concernées, et élaborent un plan d'intervention avec la participation des intéressés. Elles conseillent, orientent et soutiennent les personnes accueillies et leurs familles, en les aidant dans les démarches liées à leurs projets de vie et dans la résolution des problèmes administratifs et sociaux rencontrés. Elles inscrivent leurs interventions dans une dynamique partenariale, et assurent la coordination avec les autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux.

La médiatrice familiale

Au sein du Pôle Enfance Famille, elle intervient, avec l'accord des personnes concernées, sur des situations de rupture ou de séparation, dans le processus de construction ou de reconstruction du lien familial. A cet effet, Elle favorise par la rencontre et la restauration d'un dialogue, la gestion des conflits dans le domaine familial. Elle accompagne la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable.

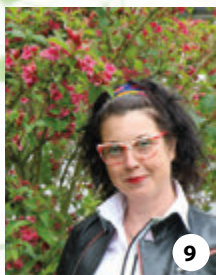
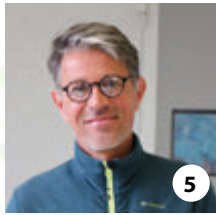
Rôle institutionnel

Médecin, psychiatre et infirmières assurent le lien avec les équipes médicales des établissements et services sanitaires environnants. Le médecin et les infirmières contribuent à l'élaboration et à la validation des protocoles et procédures de soins. Le médecin et le psychiatre apportent également leur expertise médicale dans le cadre des Informations Préoccupantes.

Certains professionnels exercent des fonctions spécifiques (psychologue scolaire) ou transversales au niveau du pôle de rattachement (évaluation/démarche qualité). Dans leur domaine de compétence, certains professionnels peuvent-être appelés en soutien technique des équipes d'accueil des structures de l'association.

Tous participent, sous diverses modalités, à l'élaboration, l'accompagnement et l'évaluation du projet des personnes. Ils veillent à la transmission des informations afin de garantir la cohérence autour des projets personnalisés, en lien avec les missions de l'établissement et du service au sein duquel ils exercent.

Youcef Boudjémai,
Directeur du Développement



- 1 **Laurent Bohé**
Psychiatre IME - IME-Pro
- 2 **Sylvie Boone**
Psychologue IME - SESSAD
- 3 **Marie-Pierre Boutin**
Psychomotricienne IME
- 4 **Valérie Declève**
Psychologue SESSAD
- 5 **Denis Delcampe**
Psychologue scolaire MECS - IME
- 6 **Delphine Delhaye**
Psychologue MECS
- 7 **Ann-Audrey Delloue**
Orthophoniste SESSAD
- 8 **Yves Dubuissez**
Médecin MECS - IME
- 9 **Odile Galand**
Psychomotricienne IME
- 10 **Christelle Huftier**
Infirmière MECS - IME
- 11 **Agnes Joly**
Psychologue MECS - IEAD-R
- 12 **Delphine Lebrun**
Aide-soignante MECS - IME
- 13 **Marie Lefebvre**
Assistante sociale IME-Pro - SESSAD
- 14 **Pauline Lefevre**
Psychologue ESAT - Foyers - SAMSAH
- 15 **Dorothée Lemmen**
Orthophoniste SESSAD
- 16 **Armelle Lepage**
Assistante sociale IME
- 17 **Lucile Masson**
Infirmière IME-Pro
- 18 **Lina Mouvet**
Orthophoniste SESSAD
- 19 **Doriane Naert**
Psychomotricienne SESSAD
- 20 **Karine Oger**
Infirmière ESAT - Foyers - SAMSAH
- 21 **Sophie Pagliccia**
Psychologue IME - IME-Pro
- 22 **Laurence Perrat**
Art-thérapeute MECS - IME
- 23 **Karine Thieffaine**
Médiatrice Familiale MECS - IEAD-R
- 24 **Anne-Marie Verdonck**
Psychologue IME
- 25 **Mathilde Verstraete**
Assistante sociale ESAT
- 26 **Antoine Witwicki**
Psychomotricien SESSAD

Des lettres et du jeu

Au cours de l'année scolaire, la documentaliste du collège Jean Rostand de Sains du Nord a organisé plusieurs concours en relation avec les livres. Les élèves de l'Unité d'Enseignement Externée y ont participé. Renaud et Clément se sont illustrés parmi les collégiens.



Clément et Renaud, récompensés pour leur bons résultats aux concours

Renaud, Clément quel a été le premier concours ?

R : Il fallait créer une planche de BD sur le thème : « Comment je suis devenu un super héros ». J'ai créé le personnage de super boy qui après un accident de voiture a reçu des bras et des jambes de robot.

C : Moi, c'était un magicien.

R : Nous avons gagné des lots car nous avons été classés dans les premiers. J'ai eu un CD, du parfum et un jeu de dés

C : J'ai gagné un porte gourde, un carnet et un livre de mangas.

Le deuxième concours s'est déroulé lors d'une exposition ?

R : Nous sommes allés à la médiathèque de Sains du Nord voir l'exposition consacrée à la bande dessinée SPIROU. Nous avons dû répondre à un questionnaire en observant et lisant ce qui était exposé. Un élève de chaque classe participante a été récompensé. Pour notre classe c'est moi qui ai été choisi car j'ai le mieux réussi le questionnaire. J'ai gagné un livre et deux places de laser game.

Quel était le troisième concours ?

C : Certains élèves fréquentant le CDI ont inventé des histoires qu'ils ont illustrées en arts plastiques. 40 élèves du collège ont participé au concours qui consistait à associer la bonne histoire avec la bonne composition d'arts plastiques. J'ai fait partie des 12 élèves sur les 40 qui ont été récompensés. J'ai reçu un livre et deux places pour faire un laser game.

Félicitations à nos jeunes élèves !

En bref

Une correction inattendue

Lors d'un voyage en Israël, M. Cogné, Administrateur de notre Association a voulu retrouver le nom de Jeanne Rousselle, inscrit sur le « Mur des Justes », en mémoire de ses actions en faveur des enfants juifs lors de la deuxième guerre mondiale. À son étonnement, il a découvert que le nom de Jeanne Rousselle comprenait une erreur, il manquait un « s ». A son retour, D. Cogné a fait des démarches auprès de Yad Vashem pour le signaler.



L'erreur est maintenant corrigée. « Jeanne Rousselle » est désormais bien orthographié.

Bon départ M. le Rédacteur en chef !



Youcef Boudjémaï

Le comité de rédaction salue le départ à la retraite de son rédacteur en chef, il le remercie des bons moments passés ensemble. M. Boudjémaï était également directeur du Développement.



L'agenda

13 septembre 2019 : assemblée des travailleurs de l'ESAT, de 9h30 à 12 heures, dans la salle des fêtes de Trélon.

20 septembre inauguration de la cuisine éducative du PMSE

26 novembre 2019 1^{er} tour élections du CSE

10 décembre 2019 2nd tour élections du CSE

Plus d'informations en page 8

Erratum



Une inversion de deux numéros s'est glissée dans la dernière édition : à gauche Karine Wastiaux, à droite Emmanuelle Harpignies.